URSSAF

Rhône-Alpes

IHEDATE
Session 7 Villes « bonne à vivre », villes inclusives ?

Table ronde « La protection sociale sur un territoire particulier »

Emetteur :
Pierre RAMON-BALDIE, Directeur adjoint URSSAF Rhône-Alpes

Destinataire : IHEDATE

Evénement : Session 7, jeudi 11 octobre 2018 (CAF du Rhône)

Economie, valeur ajoutée, prélèvements sociaux et territoire

La protection sociale sur un territoire particulier.

L'actualité et les perspectives des politiques sociales et sanitaires menées dans la métropole de Lyon sont de toute importance car, au-delà de leurs traits particuliers, s'y expérimentent une gouvernance singulière. Il s'agira, lors d'une rencontre avec les principaux organismes de sécurité sociale, de présenter concrètement ce que réalisent une CAF et une CPAM, en liaison avec les autres acteurs des politiques sociales et sanitaires.

> Quel regard de l'URSSAF sur la dimension territoriale de son action ?

URSSAF
Rhône-Alpes

Détour 1 > resituer la politique de financement de la Protection sociale au sein des politiques publiques

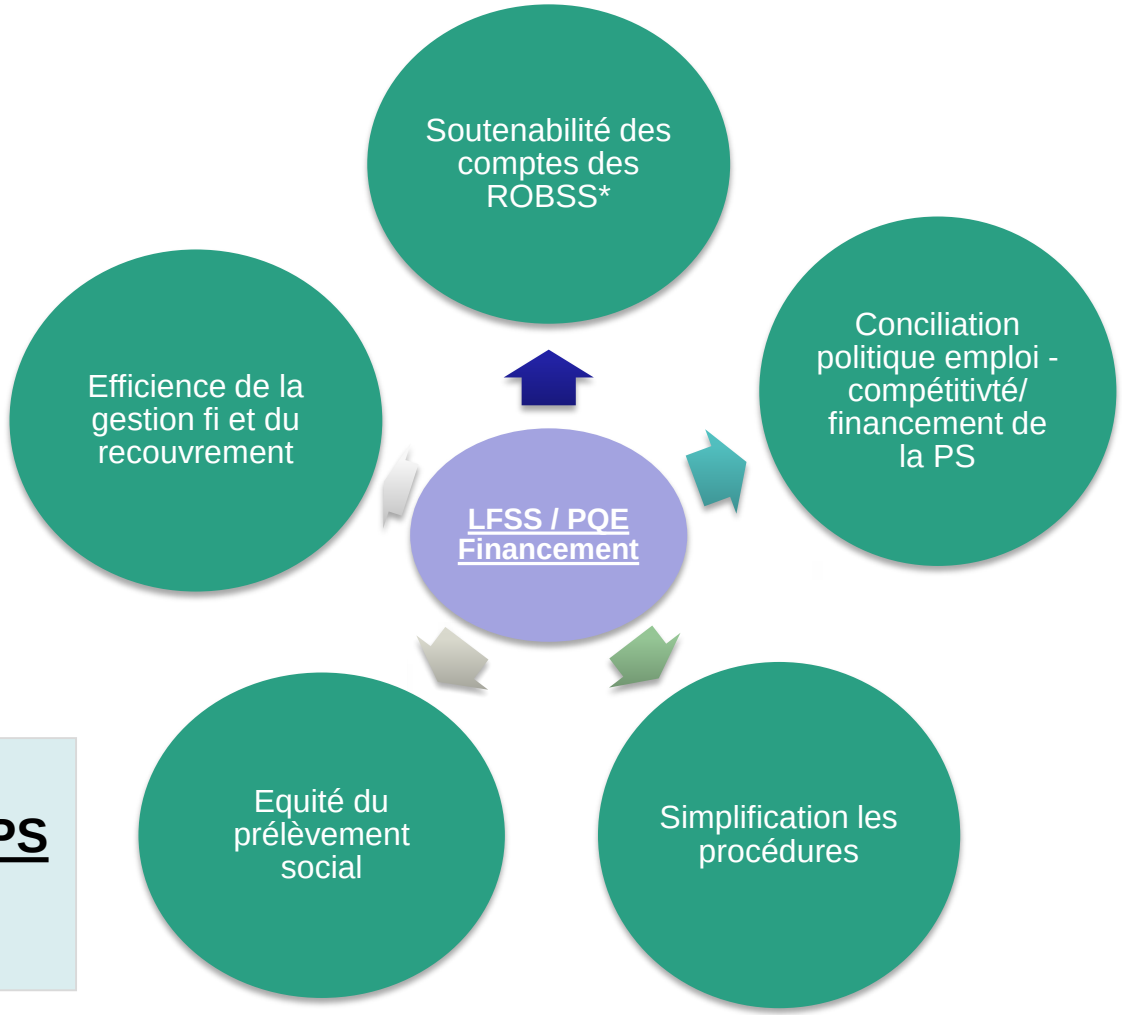

Politique du financement de la PS
5 objectifs
26 indicateurs

* Régimes obligatoires de base de sécurité sociale

URSSAF

Rhône-Alpes

Détour 2 > resituer le rôle et missions de l'URSSAF au sein de cette politique de financement de la Protection sociale

1. L'encaissement et le recouvrement des cotisations et contributions
2. La répartition des sommes encaissées auprès de destinataires divers (Branches de la sécurité sociale, fonds, CADES, Pôle Emploi etc) : 1000 destinataires …
3. Le contrôle de l'application de la législation (contrôle sur pièces / sur place)
4. L'information, le conseil et la mise à disposition de services aux cotisants
5. La participation aux politiques de l'emploi par la gestion des dispositifs d'exonérations
6. L'accompagnement des entreprises en difficulté
7. L'observation de l'activité économique locale et nationale

URSSAF
Rhône-Alpes

Le territoire n'est pas historiquement une dimension majeure de la politique de financement de la protection sociale

1
Enjeu 1

2
Enjeu 2

- À partir de 1960, l'enjeu est de professionnaliser le métier de la gestion de la collecte des cotisations, et de simplifier les formalités pour les employeurs

- Et de financer le développement de la protection sociale (amélioration prises en charge des dépenses de santé, des niveaux de pensions, création de prestations nouvelles

Le dynamisme économique permet la création de cotisations, l'augmentation des taux, et le jeu sur l'assiette (déplafonnement)

L'attention est centrée est sur les individus, et côté des prélèvements sociaux sur les entreprises et les travailleurs indépendants.

URSSAF

Rhône-Alpes

Le territoire est devenu une préoccupation des politiques de financement à partir des années 1990

1

Enjeu 1

2

Enjeu 2

- Sous l'effet du développement des sujets de compétitivité avec la mondialisation économique
- Sous l'effet de la construction européenne à partir de 1992 et du livre blanc de Jacques Delors (1993) : un lien direct est posé entre les politiques macro économiques, les politiques micro économiques et les politiques de l'emploi
- Sous l'effet de la prise en compte de la compétitivité des entreprises dans la politique de financement de la protection sociale

L'attention s'est déportée sur la problématique du coût du travail, couplée à celle de l'aménagement du territoire > loi du 14 novembre 1996 portant pacte de relance pour la ville (ZUS > ZRU > ZFU + ZRR)

URSSAF

Rhône-Alpes

Le territoire est devenu une préoccupation des politiques de financement à partir des années 1990

1

Enjeu 1

2

Enjeu 2

Dans ce contexte :
Développement généralisé des exonérations de cotisations sociales (92 dispositifs ajd)

Part des exonérations dans les cotisations dues :

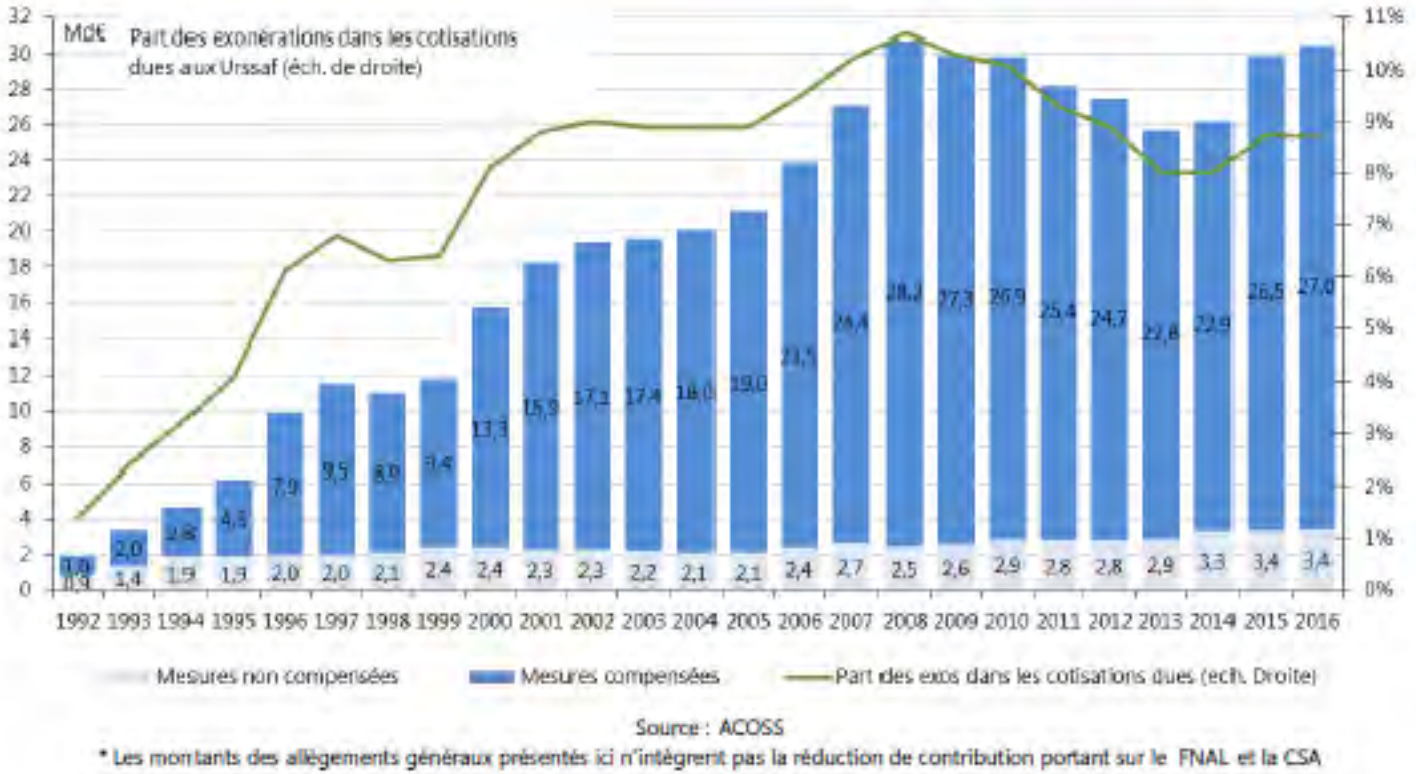

Source : ACOSS

* Les montants des allègements généraux présentés ici n'intègrent pas la réduction de contribution portant sur le FNAL et la CSA

URSSAF

Rhône-Alpes

Le territoire est devenu une préoccupation des politiques de financement à partir des années 1990

1

Enjeu 1

2

Enjeu 2

Dans ce contexte :
Avec une part très minoritaire des exonérations liées à l'implantation sur un territoire

Le territoire est devenu une préoccupation des politiques de financement à partir des années 1990

en millions d'euros

CODE	MESURES	Versements 2016	LFI 2017	PLF 2018
	MESURES CIBLEES SUR CERTAINS SECTEURS GEOPGRAPHIQUES	**218,5**	**1 179,2**	**1 202,6**
03100	Création d'emplois en zones de revitalisation rurale (ZRR)	17,1	17,7	8,4
03105	Organismes d'intérêt général et associations en ZRR	94,9	88,0	81,6
03100	Création d'emplois en zones de redynamisation urbaine (ZRU) et en zones franches urbaines (ZFU)	42,1	26,7	21,5
03120	Bassins d'emploi à redynamiser (BER)	20,6	22,1	16,5
03200	Contrat d'accès à l'emploi en outre mer	20,0	11,7	1,6
03205	Entreprises en outre mer		902,7	985,6
03210	Travailleurs indépendants implantés en outre mer		87,4	65,6
03225	Déduction forfaitaire service à la personne dans les DOM (3,50€ par heure)	19,1	19,9	20,2
03125	Zones de restructuration de la défense (ZRD)	4,8	2,9	1,7

ZFU :
- entreprise présente en ZFU lors de la création de la zone ou créée ou implantée dans une ZFU au plus tard le 31 décembre 2014
> exonération des cotisations patronales d'assurances sociales, d'allocations familiales, de FNAL et le cas échéant de VT
L'exonération est totale lorsque la rémunération horaire est inférieure ou égale à 1,4 Smic. Elle décroît de manière dégressive et s'annule lorsque la rémunération horaire est à 2 Smic.

Elle est applicable à taux plein pendant 5 ans. Elle devient dégressive pendant 3 ans ou 9 ans en fonction de l'effectif de l'entreprise.
.

URSSAF

Rhône-Alpes

Le territoire est devenu une préoccupation des politiques de financement à partir des années 1990

1

Enjeu 1

2

Enjeu 2

Enfin, la dimension territoriale intéresse les URSSAF pour ajuster ses modes d'action (2900 communes en Rhône-Alpes),

Exemple de questions :
Q1 Le dynamisme économique local est-il différemment distribué spatialement entre les entreprises et les TI, ou existe-t-il des zones d'activité différentes ? Les dynamiques des Micro-entrepreneurs sont elles différentes de celles des TI au global?
Q2 Les jeunes entreprises se créent elles de façon homogène sur le territoire, ou se concentrent-elle, géographiquement ou sur des secteurs d'activité ?
Q3 Les cotisants, dont la trésorerie est tendue et qui sollicitent fréquemment des délais de paiement, se distribuent-ils de façon homogène sur le territoire ou pas ?
Q4 Existe-il des zones ou des secteurs d'activité où la mortalité des entreprises ou des activités créées est élevée ?

URSSAF

Rhône-Alpes

Mieux connaître les cotisants de nos territoires, pour mieux cibler nos actions

- Quelques exemples de résultats pour Rhône-Alpes

1

Enjeu 1

2

Enjeu 2

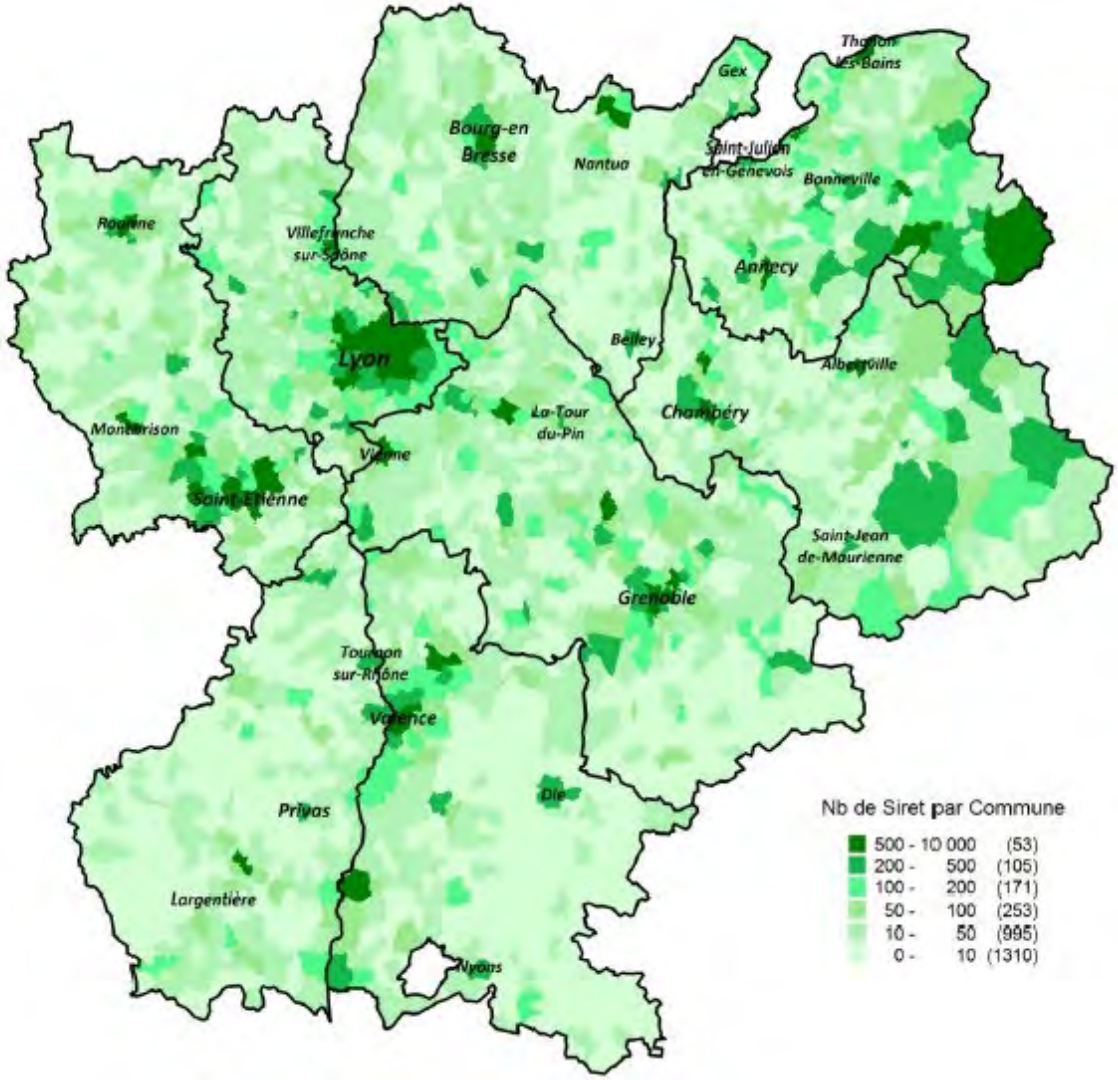

Carte 1
Distribution des SIRET par codes communes

Hors TGE, GE, les bassins économiques apparaissent clairement, se concentrant soit dans les principales zones urbaines, soit dans des zones « géographiquement utiles », on pense notamment au sillon rhodanien, ou les zones montagneuses alpines, en période hivernale à tout le moins.

Mieux connaître les cotisants de nos territoires, pour mieux cibler nos actions

- Quelques exemples de résultats pour Rhône-Alpes

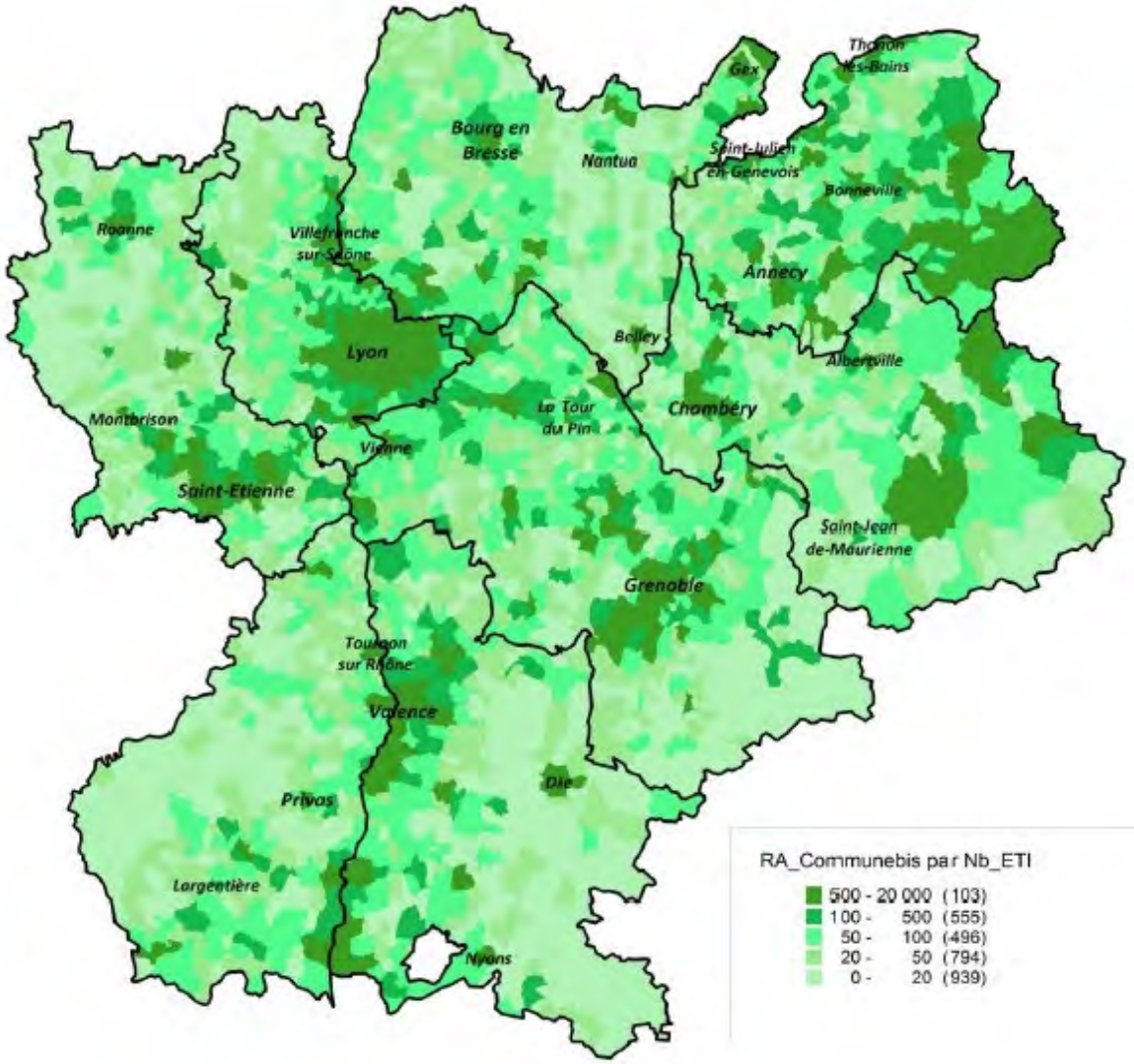

Carte 2
Distribution des TI par codes communes

A l'inverse, les activités économiques des TI sont distribuées de façon beaucoup plus importante dans la région.

Mieux connaître les cotisants de nos territoires, pour mieux cibler nos actions

Quelques exemples de résultats pour Rhône-Alpes

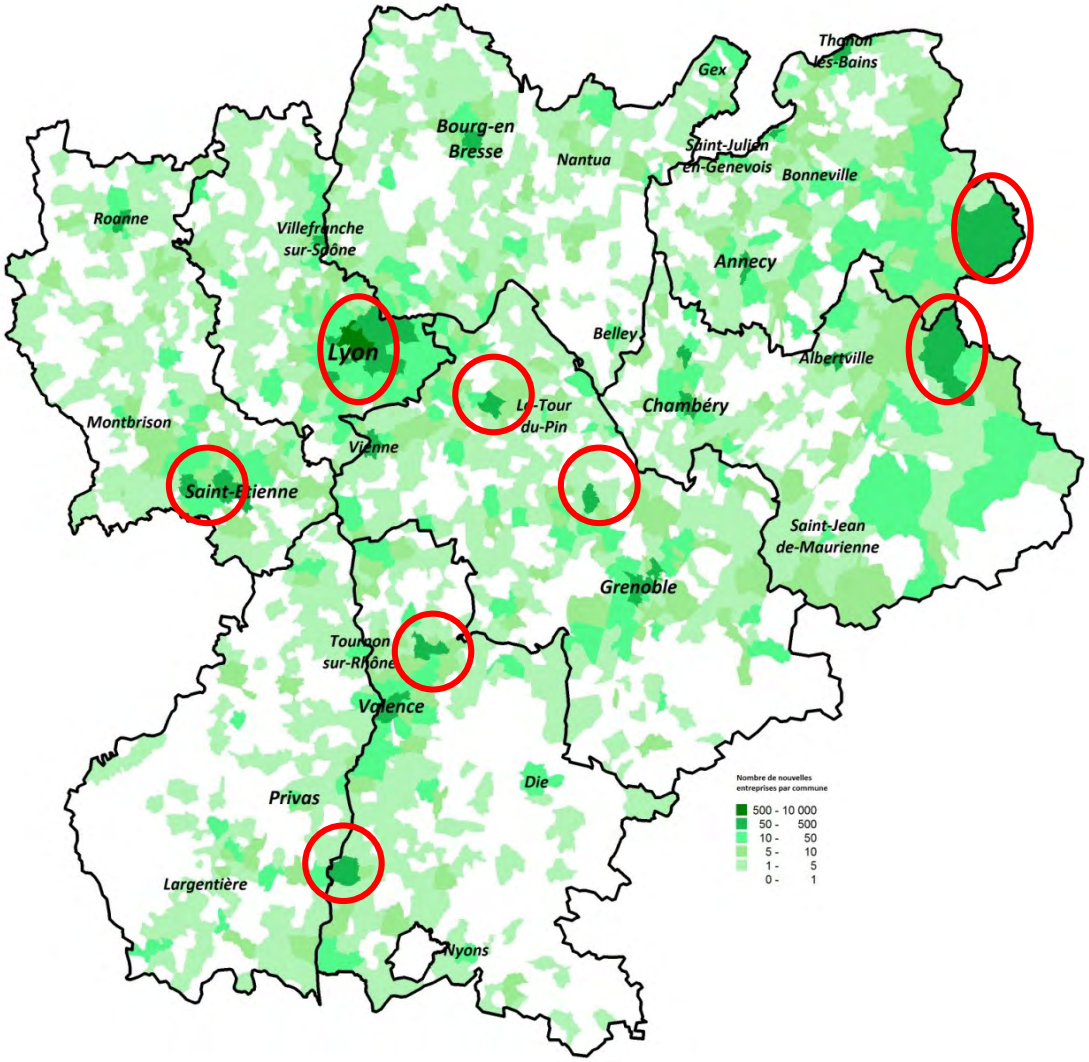

Carte 3
Distribution des jeunes entreprises (15.000)

Méthodologie
Nombre d'établissements actifs de moins de 18 mois ayant déclaré au moins 1 salarié sur le 4ème trimestre 2016.

Concentration : Un tiers des JE sur 15 communes !

.

URSSAF
Rhône-Alpes

Mieux connaître les cotisants de nos territoires, pour mieux cibler nos actions

Carte 4 et carte 5
Le regard sur les difficultés de trésorerie des TI

Nombre de TI ayant eu 3 délais au cours des 24 derniers mois.

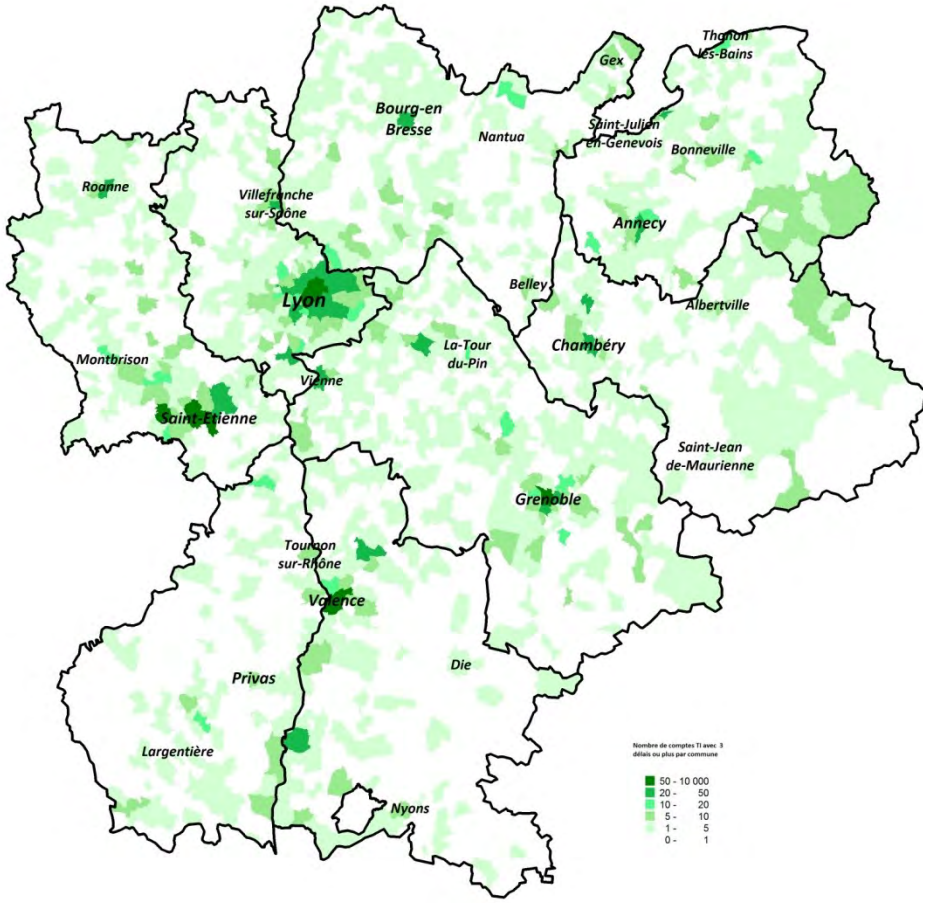

Ratio « Nombre de TI ayant eu 3 délais au cours des 24 derniers mois / Nombre de comptes TI »

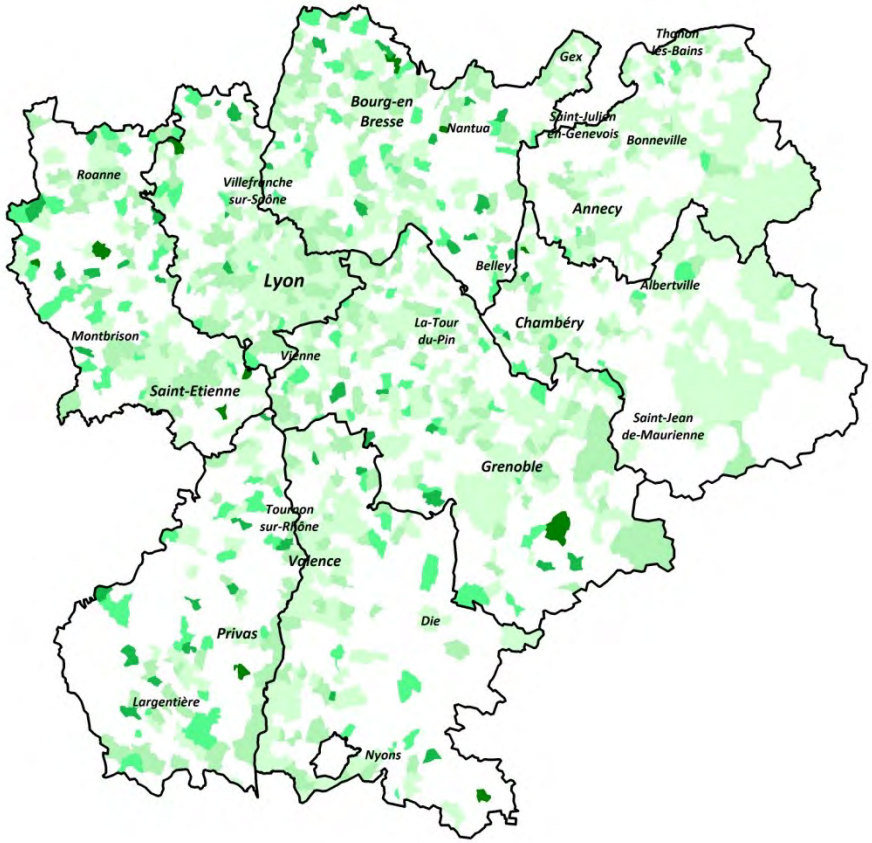

Mieux connaître les cotisants de nos territoires, pour mieux cibler nos actions

Carte 6
Les échecs de l'entrepreneuriat : les durées de vie inférieures à 3 ans

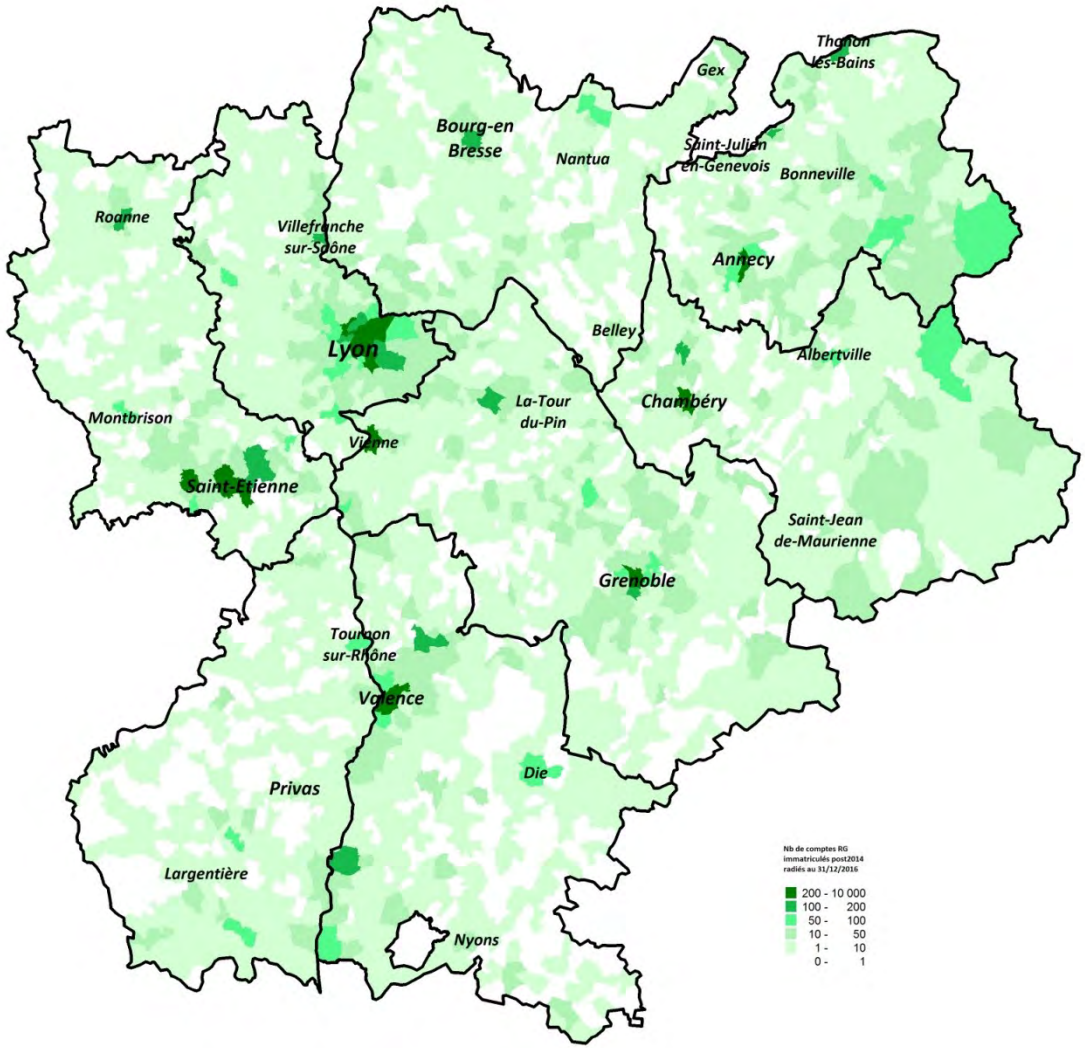

Carte des entreprises

Comptes dont la 1ère immatriculation a eu lieu après le 1er janvier 2014 et qui sont radiés.

Les 10ères communes concentrent entre 27% (TI) et 29 %(RG) des comptes

Mieux connaître les cotisants de nos territoires, pour mieux cibler nos actions

Carte 6 bis
Les échecs de l'entrepreneuriat : les durées de vie inférieures à 3 ans

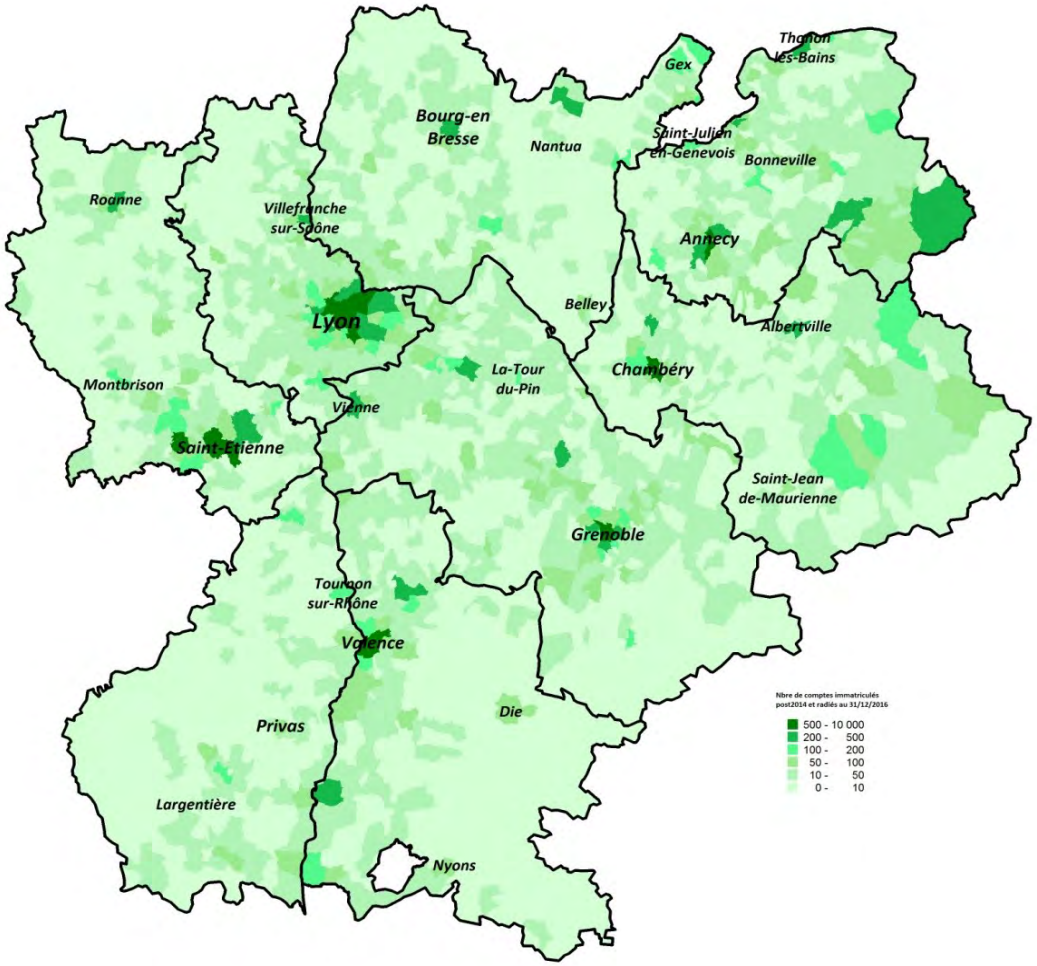

Carte des TI

Comptes dont la 1ère immatriculation a eu lieu après le 1er janvier 2014 et qui sont radiés.

Les 10ères communes concentrent entre 27% (TI) et 29 %(RG) des comptes

Conclusion

La dimension territoriale des modes d'action de l'URSSAF : un double défi à relever

- Garantir la bonne utilisation des fonds publics liés aux exonérations de cotisations par zones géographiques ; pour autant, cette dimension occupe une part minoritaire dans la politique des exonérations

- Adapter ses analyses et ses actions proactives (soutien à la création d'entreprise, accompagnement des difficultés, ciblage des plans de lutte contre les fraudes